



# FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Établissement à caractère d'utilité publique (loi du 12 juillet 1941) agréé par la Préfecture de l'Oise en date du 20 janvier 2023 au titre de l'article L. 141-1 C.E. relatif à la Protection de l'Environnement.

OFFRE DE STAGE ( 3 à 4 mois)

## Réalisation de plans de gestion piscicole (PGP)

### STRUCTURE D'ACCUEIL :

---

La Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 60) est chargée, de par la loi, de missions d'intérêt général : gestion, protection, surveillance et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole. Elle assure également le développement durable de la pêche amateur, ainsi que la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir-pêche. Association de type loi 1901, elle revêt le caractère d'établissement d'utilité publique et est agréée au titre de la protection de l'environnement.

La Fédération se compose d'une équipe de 7 salariés répartis en trois pôles distincts : milieux aquatiques, promotion du loisir pêche et administratif, sous la responsabilité du président et l'autorité de la directrice.

### CONTEXTE DU STAGE :

---

Au sein du département de l'Oise, 53 AAPPMA (Association pour la pêche et la protection du milieu aquatique) œuvrent afin de gérer le loisir pêche à échelle locale. Elles doivent également mettre en place des mesures de gestion afin de garantir l'atteinte du bon état des cours d'eau.

La Fédération de pêche de l'Oise a mis à jour un PDPG (Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles) qui définit un état des divers bassins versants et oriente la gestion piscicole à appliquer.

Ce document doit être décliné à échelle locale via la création d'un PGP afin de guider les AAPPMA locales dans la gestion de leurs lots de pêche. Le stagiaire travaillera au sein du pôle technique milieux aquatiques et devra effectuer un plan de gestion piscicole pour 11 AAPPMA du département.

### MISSIONS :

---

Le stagiaire devra effectuer les tâches suivantes dans le cadre de sa mission principale :

- réalisation du diagnostic de chaque parcours d'AAPPMA,
- obtention des données de rempoissonnements,
- rédaction de fiches action,

Ces informations permettront la rédaction d'un PGP par AAPPMA en prenant en compte les préconisations du PDPG, afin de les guider dans les actions à entreprendre pour leur gestion.

En parallèle, le stagiaire sera amené à participer aux autres missions de la Fédération :

- Participation aux inventaires piscicoles ;
- Aide à la préparation de suivis astacicoles ;
- Suivi de la température des cours d'eau ;
- Travaux de restauration de frayères à truite fario, à brochet et restauration de la continuité écologique ;
- Création d'outils de communication ;



# FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Établissement à caractère d'utilité publique (loi du 12 juillet 1941) agréé par la Préfecture de l'Oise en date du 20 janvier 2023 au titre de l'article L. 141-1 C.E. relatif à la Protection de l'Environnement.

## PROFIL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

---

Stage de 3 à 4 mois en BTS ou Master avec spécialisation sur la gestion des milieux aquatiques ou en écologie.

## COMPETENCES REQUISES

---

- Connaissance sur la biologie des peuplements piscicoles et sur le fonctionnement des milieux aquatiques
- Aptitude au travail de terrain
- Capacités d'analyses et rédactionnelles
- Autonomie et rigueur
- Aisance relationnelle et sens du travail en équipe
- Maîtrise des logiciels de bureautique et de SIG (Qgis)
- Permis de conduire B indispensable

## CADRE DU STAGE

---

- Stage conventionné
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires, horaires variables
- Localisation : siège de la Fédération, 18 rue Henri Barbusse 60150 Thourotte
- Mobilité : le stagiaire sera amené à effectuer des déplacements réguliers dans tout le département de l'Oise, accompagné au moins d'un des agents de la Fédération.
- Période de stage souhaitée : d'avril à juillet
- Gratification fixée à 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale pour une période supérieure à 2 mois.

Le stagiaire sera encadré par un Technicien milieux aquatiques au sein de la Fédération.

## CANDIDATURE

---

Merci d'adresser votre candidature (CV et Lettre de motivations) à Monsieur le Président de la Fédération de l'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatiques par l'adresse mail suivante :

[contact@peche60.fr](mailto:contact@peche60.fr)

**Date limite de dépôt des candidatures :14/02/2025**

Pour plus de renseignements : 03 44 40 46 41 – 06 71 06 63 59